

Vœux du maire 2026 du 23 janvier 2026

Mesdames, Messieurs, je vous salue tous en vos titres et fonctions,

Pour mes derniers vœux, permettez-moi ce traveling arrière, je ferai en sorte de ne pas être prise par des montées d'émotion, cela est moins sûr !

En 2008, je suis élue comme conseillère, pour un mandat de 6 ans, ce qui me donne un aperçu de l'engagement municipal.

Je me suis investie avec plaisir et conviction dans la vie communale, pour les gens d'Etrembières, où j'habite depuis 1989, après des escales, à Annemasse, Ambilly, et Ville-La-Grand.

Très occupée professionnellement, je ne peux m'investir comme je le souhaiterais.

Retraitee en **2010**, je m'engage comme adjointe à la culture et à l'information aux côtés de l'équipe municipale de M. Alain Bosson, élu maire.

Cette période enrichissante, tout en étant complexe, me confirme le sérieux d'un engagement républicain et laïc : ne pas être un nom sur une liste, ne pas défendre ses propres intérêts, ses propres biens ; mais, concrètement, répondre, travailler, tenter de faire progresser la vie communale, favoriser une harmonie humaine basée sur l'acceptation de l'autre, avec ses différences tant physiques que philosophiques et culturelles. Le challenge est compliqué, mais tellement important.

Mars 2020,

Mon mandat de maire commence dans des conditions hors-norme, en pleine crise de la COVID-19. Mandat ensuite marqué par une succession de crises aux conséquences locales, nationales (sociales, parlementaires et budgétaires), internationales (conflits armés en Ukraine, à Gaza et désormais en Iran), environnementales et climatiques. Les historiens auront à étudier cette période inédite, mais la petite histoire retiendra que rien n'a été épargné aux maires, en première ligne et à portée de gifles ou même pire au sens figuré comme, quelquefois, au sens propre !

2021-22-après les confinements successifs, la vie publique reprend un court à peu près normal,

2023 les vœux du personnel et du maire ont enfin lieu en présentiels !

Je reviens sur la fonction de maire,

Il, elle, est responsable de tout (gens du voyage, incivilités, voirie, environnement, personnel communal, plan local d'urbanisme ...).

Il se doit de préserver une équité sociale, ce qui n'est pas toujours aisément dans nos communes proches de la Suisse avec les revenus conséquents des salariés frontaliers, par rapport aux salaires en France !

Les inégalités sont là, interviennent alors les services sociaux de Gaillard et le CCAS d'Etrembières pour aider, écouter, les citoyennes et citoyens en difficulté. Lors de ce mandat de nombreuses aides alimentaires, ont été accordées. Les membres du CCAS composé d'élus et d'habitants, peuvent être grandement remerciés pour leur travail et leur disponibilité. Elles, ils ont fait du « bon boulot » !

Être maire, c'est aussi avoir la responsabilité du personnel de la fonction publique. Si les élu-e-s sont de passage, le personnel est pérenne. Il est un apport indispensable, et une aide indéniable pour comprendre et respecter le fonctionnement d'une mairie. J'ai eu le plaisir de leur formuler mes sincères remerciements durant ces 6 années lors des vœux du personnel le 9 janvier dernier.

Deux mots sur **l'année 2025**, en remerciant Jean-Michel Vouillot pour ce compte rendu « travaux » et son travail conséquent durant ce mandat.

Côté travaux :

- Phase 2 d'aménagement des allées du cimetière, la phase 3 étant prévue en 2026 ;
- Réfection d'une partie du Chemin de Veyrier au Pas de l'Echelle avec la création d'un trottoir et la mise en place d'un alternat de circulation ;

- Création d'un cheminement doux entre la limite commune avec Monnetier et Etrembières pour arriver derrière le château d'Etrembières et ainsi rejoindre via le chemin de la Chapelle, la piste cyclable du Chef-lieu en continuant sur le cheminement doux qui conduit au Pas de l'Echelle. Ce trajet, complète ainsi le mode doux de la commune. Cette réalisation est à mettre au crédit du Conseil Municipal des Enfants ;
- Ces travaux d'aménagement et de voiries s'élèvent au total à 282 000 € ;
- Création d'une station de lavage abritée dans l'enceinte des Services Techniques avec bac dégraisseur pour un montant de 67 000 € avec le coût des études ;
- Réfection des rives de toit de bâtiments communaux, mairie, chapelle pour un total de 21 000 € ;
- A l'école insonorisation de la salle maternelle de motricité, pour un coût de 15 000 € ;
- Pose de stationnements vélos sécurisés près du parking du téléphérique du Salève sur le futur tronçon Via-Rhôna pour un montant de 16 000 € ;
- Sur le plan des Finances, la commune a effectué un emprunt de 700 000 € pour boucler l'achèvement des travaux du Centre Culturel, le reste étant financé sur fonds propres ;
- Sur le plan scolaire et périscolaire, lancement des études avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement pour l'agrandissement ou la création d'une nouvelle école, notre école arrivant en limite de capacité.
- Participation à la réalisation de la passerelle « Vernan-Creuse » avec le SM3A, et la ville d'Annemasse pour un montant de 50 000 € ;
- Réalisation des travaux de réhabilitation, de l'ancienne église Notre Dame de la Paix pour la transformer en centre culturel, où nous sommes ce soir, pour un coût total de 1,4 million d'euros, auxquels, il faut ajouter le coût de l'accompagnement de la Maitrise d'œuvre, le cabinet SILO architectes et des bureaux d'études pour 170 000 €.

Toutes ces réalisations ont été soutenues par des apports de subventions, de la DRAC, Région, Département, de l'ADEM.

- Côté culture, des avancées importantes, avec :
 - L'embauche d'une responsable culturelle chargée d'animer la bibliothèque et le Centre Culturel ;
 - La création d'un parcours historique et patrimoine de Genius Loci avec 12 médailles connectées fixées sur des lieux significatifs, permettant aux habitants et visiteurs de découvrir l'histoire du village.

Un clin d'œil au Groupement Local Coopération Transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève. Quelle expérience ! la réhabilitation des gares du téléphérique m'a permis de rencontrer des personnes de grand professionnalisme, qu'ils soient ingénieurs, architectes, chefs de projet, comptables, entrepreneurs, les présidents, salariés et directeurs de l'agglo, maires, ouvriers, élu-e-s de Suisse et de France, partenaires, délégataires, et parlementaires.

Réhabilitation, couronnée par de prestigieuses récompenses, dont l'équerre d'argent.

Ce fut ma bulle d'élévation ! Sans jeu de mots.

En ce début **d'année 2026**, après 3 années d'un travail réfléchi et pertinent aidé en cela par le service urbanisme d'Annemasse agglo, et la coopération du cabinet EPODE, le 19 janvier le conseil municipal, à approuvé et voté la modification du plan local d'urbanisme.

Je me dois également de saluer le dynamisme des associations locales, qui proposent à la population un programme d'animations diversifié et important, qu'il soit : sportif, festif, historique et de 1^{er} secours avec la croix blanche.

Cher-e-s Président-es et bénévoles, votre engagement est un bien précieux, vous êtes les poumons de la commune je vous remercie très sincèrement.

Une grande reconnaissance également à l'Education Nationale, les maîtresses et maître de l'école publique Jean Jacques Rousseau, par leur pédagogie et leur qualité d'enseignement, permettent aux enfants d'Etrembières en fin de cycle primaire l'acquisition d'une base solide, afin de poursuivre leurs études.

J'évoquerai aussi, les polices municipale, nationale, les sapeurs-pompiers, pour qui j'ai un grand respect, ils ont toutes et tous des missions difficiles et risquées. Lors des accidents, ils ont toujours été bienveillants envers une maire quelque fois choquée selon la gravité des faits, vraiment merci !

Je salue également, les cabinets Epose, Silo, Etude de notaires, les entreprises Chavaz, Descombes, Colas et bien d'autres entreprises je n'ai pas forcément les noms, pour nos échanges toujours fructueux et constructifs.

Une pensée à nos amis et maires de Veyrier en Suisse voisine, présents ce soir. Vous avez été durement éprouvés en ce début d'année 2026 avec le drame de Cran-Montana, nos pensées réconfortantes vous ont été transmises. Je souhaite, que les échanges de Veyrier-Etrembières, perdurent et se consolident. Ce rapprochement a été voulu par les anciens maires, et des élus de suisse, et de France, ils se reconnaîtront bravo à eux, quelle belle idée !

Si j'ai évoqué Jean-Michel pour son soutien, durant ces 6 années, je tiens à remercier de tout mon cœur, le travail important, de mesdames, messieurs les adjointes et adjoints, mesdames les conseillères déléguées, l'ensemble des élus- du conseil municipal toutes et tous très investi-e-s dans leur engagement.

Fin mars 2026, je terminerai mon engagement municipal, avec, la même conviction, de devoir, de respect et sans jamais de regrets. La fierté d'avoir mené à leur terme les promesses de campagne, toutes réalisées.

Durant ces 18 ans, j'ai eu le soutien sans faille de mon mari, mes filles, mes beaux fils, mes petites filles, petits fils. Ils seront heureux de me voir soulagée de cette charge mentale invisible, passionnante mais tellement prégnante. Je les remercie du fond du cœur.

Chers habitants d'Etrembières je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, bonheur, joie, tolérance, lucidité. Je souhaite que les nouveaux élu-e-s soient besogneux, justes, équitables, respectueux -euses- de la république, afin de continuer le travail de nos prédécesseurs et qu'Etrembières reste à la place qu'elle a su gagner.

Mesdames, Messieurs,

à vous tous présents ce soir, mes remerciements sincères pour nos échanges, nos rencontres, notre intérêt pour la vie publique, la culture, toujours dans le respect de l'élu et des autres.

Avant de poursuivre les prises de paroles et partager le verre de l'amitié,
Je veux rendre un hommage à Madame Suzanne Déramé, hier 22 janvier 2026,
elle a eu le plaisir de fêter ses 100 ans, entourée des siens.

Madame Déramé est native de la commune et plus précisément originaire du
Pas de l'Echelle.

C'est avec un immense plaisir, que des membres du CCAS, et moi-même, lui
ont rendu visite à son domicile pour lui offrir fleurs et paquet gourmand, ce fut
un moment chaleureux et intense en émotion.

Anny Martin le 23 janvier 2026